



**10^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 14 décembre 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Alicia Montoni	Trésorière
M ^{me} Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur
M ^{me} Julianne Bossé	Administratrice
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Élisabeth Rancourt	Administratrice
M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge – Laurentien

3 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance. Il invite le conseiller M. David Weiser à se présenter. M. David Weiser salue les membres du Conseil et partage les raisons qui l'ont amené à s'impliquer en politique municipale.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Réjean Martel suggère l'ajout du sujet «Politique de déneigement» au Point *Autres dossiers*.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 9 novembre 2021	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Période d'intervention des citoyens	19 h 20
6.	Dossier du conseil de quartier	19 h 40
	<ul style="list-style-type: none">• Dossier agricole et VDAAA• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier• Qualité de l'air• Dossier sécurité près des écoles• Table concertation vélo• Autre(s) dossier(s)	
7.	Trésorerie	20 h 40
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 45
9.	Informations et correspondance	21 h 05
10.	Levée de l'assemblée	21 h 10

RÉSOLUTION CQA-21-CA-44

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M^{me} Maude Lortie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2021

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-45

Sur proposition de M. Lothar Marzell, appuyé par M. Laurier Bérubé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Réponse de la Ville sur le problème de vitesse Rang St-Ange

M. Réjean Martel mentionne que le Conseil a reçu un courriel de la Ville avec un peu plus de détails concernant le marquage en dents de dragon de la part de la Ville.

M. Ernesto Salvador continue de suivre les développements sur ce dossier.

4.2 Réponse concernant la vitesse permise sur le rang des Mines et le rang St-Ange

M. Réjean Martel mentionne que la vitesse du rang des Mines a été ajustée à 50 km/h pour s'arrimer à celle du rang St-Ange.

4.3 Réponse concernant le trottoir sur la rue Saint-Yves entre la rue Thivierge et la rue Huot

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il n'y pas de nouveaux développements par rapport à ce dossier, mais qu'il informera le Conseil lorsqu'il en aura.

4.4 Réponse concernant les actions concrètes sur l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois

M. Ernesto Salvador Cobos a partagé aux membres du Conseil un courriel concernant la planification de certaines mesures sur l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois (projet-pilote lors des périodes de smog dans le secteur Champigny, communications avec les citoyens lors des avertissements de smog, etc.) (*Voir annexe 1*)

4.5 Réponse des questions à M^{me} Savard acheminées à M. Louis Martin

M. Réjean Martel acheminera ces questions au nouveau conseiller, M. Louis Martin, au début de janvier.

4.6 Réponse de la Ville à la demande d'analyse pour la circulation de transit sur la rue Champigny Est

M. Ernesto Salvador Cobos a envoyé au Conseil, par courriel, la réponse de la Ville :

L'analyse de la circulation de transit sur la rue Champigny Est est complétée. De dernières validations internes sont toutefois nécessaires. Un suivi pourra être réalisé dans les prochaines semaines.

Il informera le Conseil dès qu'il aura du nouveau à ce sujet.

4.7 Feu de circulation sur la route de l'Aéroport devant le Collège Champigny

M. Ernesto Salvador Cobos a fait une demande à la Ville pour obtenir plus d'informations. La demande est toujours dans le système.

4.8 Construction trottoir avenue de la Famille et Paul-IV

M. Ernesto Salvador Cobos a fait parvenir au Conseil par courriel la réponse de la Ville :

Tel que mentionné en mars, l'ajout de trottoir sur la rue Paul VI nous apparaît opportun pour consolider le réseau piétonnier existant.

Cette intervention devra toutefois être prévue en fonction des opportunités de travaux d'ingénierie.

Enfin, pour confirmer l'aménagement du trottoir, des études de faisabilité additionnelles devront être réalisées lors de la conception, notamment au niveau de l'environnement physique de la rue:

- *Largeur de la chaussée et de l'emprise municipale;*
- *Emplacement et état des conduites souterraines;*
- *Caractéristiques d'aménagement des propriétés privées;*
- *Localisation des lampadaires et des arrêts d'autobus.*

Nous demeurons à l'affût de toute occasion permettant d'aménager de nouveaux trottoirs dans ce secteur, tout en complétant la connexion avec les autres trottoirs existants. Soyez assuré que les citoyens visés par les travaux de construction de trottoir seront informés de tous les projets annuels ainsi que leurs impacts, le cas échéant.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Il n'y a pas d'interventions.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

6.1 Dossier agricole et VDAAA

M. Lothar Marzell fait part que la seconde rencontre du comité aura lieu en janvier. Il a fait une demande à la Ville pour obtenir de l'information sur le milieu agricole présent dans le quartier.

M^{me} Julianne Bossé précise que le comité recherche quels sont les enjeux du quartier, dans une optique agricole et de développement durable.

M^{me} Lisa Baril-Gravel suggère de partager plus d'informations sur la page Facebook du Conseil pour aider les agriculteurs, par exemple en ce qui a trait aux corvées et au recrutement.

M. Réjean Martel fera parvenir un document d'information datant de quelques années, mais contenant certaines suggestions de citoyen.ne.s par rapport au secteur agricole.

6.2 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du CQ

M. Sébastien Deveault mentionne que le tournage des vidéos a eu lieu et qu'il était présent au tournage avec M^{me} Élisabeth Rancourt.

Il fait part que les deux conseils d'établissements (Les Primevères-Jouvence et L'Étincelle – Trois-Saisons) ont donné leur accord pour poursuivre le projet pour une deuxième année et que la demande de projet de sécurité routière a été envoyée à la Ville en bonne et due forme.

Les vidéos seront disponibles graduellement sur Internet et les réseaux sociaux.

6.3 Qualité de l'air

M. Alain Michard rapporte qu'il a été agréablement surpris par le plan de communication envoyé par la Ville par rapport à l'application du [Règlement sur l'application des appareils de chauffage au bois](#), qui reflète ce que le Conseil avait demandé (*voir annexe 1*). Le comité sur la qualité de l'air continuera de surveiller la situation avec la saison froide qui débute.

6.4 Dossier sécurité près des écoles

M. Sébastien Deveault explique que la réalisation de matériel pour présenter le sondage sur l'intérêt des citoyens pour le déneigement de la passerelle piétonne entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle est en cours. Il tiendra les membres du Conseil au courant des développements.

Le Conseil résume au conseiller présent les nombreuses démarches qu'il a entreprises à propos du déneigement de cette passerelle piétonne.

6.5 Table de concertation Vélo

M^{me} Julianne Bossé n'a pu assister à la dernière rencontre de la Table vélo, mais elle continuera à s'initier à ce nouveau dossier.

6.6 Autre(s) dossier(s)

- Politique de déneigement

M. Réjean Martel revient sur la [Politique de déneigement de la Ville](#) initiée l'an dernier. Il demande s'il y a eu une campagne d'information aux citoyen.ne.s lorsque la nouvelle Politique a été lancée, notamment pour la question du niveau de neige nécessaire au déneigement et de la priorisation de certaines artères. M. Ernesto Salvador Cobos s'informera à ce sujet.

- Vitesse sur le rang St-Ange

Une citoyenne résume au conseiller municipal la situation de la vitesse et de la circulation de transit sur le rang St-Ange, de même que la réponse de la Ville (un projet-pilote de marquage en dent de dragon qui sera d'abord testé sur la rue Saint-Félix) qui s'est avérée peu satisfaisante à leurs yeux.

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle la réponse du service de la Ville envoyée en novembre dernier et souligne qu'un autre projet-pilote est également prévu sur la rue Notre-Dame à l'été 2022. Il fera parvenir le dossier à l'intention du conseiller M. Louis Martin et tiendra le Conseil au courant des nouveaux développements à survenir.

7. TRÉSORERIE

M^{me} Alicia Montoni informe qu'il y a actuellement 6580,50 \$ au compte, incluant la subvention du Conseil de quartier et l'une des deux subventions de 3 000 \$ du Centre de services scolaire des Découvreurs reçues pour le projet de sécurité autour des écoles.

M^{me} Alicia Montoni n'a toujours pas reçu la seconde subvention de l'autre école, mais elle devrait rentrer sous peu.

Le tournage des vidéos s'élève à 8 079,29\$. Deux des trois factures seront réglées maintenant et la troisième le sera dès que la dernière subvention sera envoyée au compte du Conseil.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-46

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyé par M^{me} Aline Dumont, il est résolu de rembourser les montants de 2 723,76\$, de 2 877,82\$ et de 2477,71\$ à la compagnie Les Frères de Lys pour les frais de réalisation de capsules-vidéos.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-47

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu de verser 80\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 14 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. David Weiser explique que le budget de la Ville sera adopté sous peu et que la mise en branle des dossiers pourra se faire par la suite.

9. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

Il n'a pas de nouvelles communications.

10. DIVERS

10.1

M. Laurier Bérubé propose d'installer un stationnement d'appoint au Centre de loisirs de Trois-Saisons lors des tempêtes. Le conseil avait déjà abordé la question des stationnements incitatifs desservant le secteur Chauveau (Centre de loisirs Trois-Saisons) dans ses assemblées en 2019.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-48

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander l'installation d'un stationnement d'appoint au Centre de loisirs de Trois-Saisons lors des tempêtes pour accommoder les citoyen.ne.s du secteur Chauveau.

Adoptée à l'unanimité

10.2

M. Laurier Bérubé évoque la situation des citoyens du secteur Chauveau qui habitent tout près de la bibliothèque de L'Ancienne-Lorette, mais qui doivent parcourir de plus grandes distances pour se rendre aux bibliothèques de la Ville de Québec.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-49

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu de demander à la Ville s'il est possible d'avoir une entente de réciprocité entre les bibliothèques de la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette afin que les citoyen.ne.s du secteur Chauveau obtiennent la possibilité d'utiliser la bibliothèque de L'Ancienne-Lorette.

Adoptée à l'unanimité

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 55.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M^{me} Aline Dumont.

SIGNÉ

Réjean Martel, président

SIGNÉ

Aline Dumont, secrétaire

Annexe 1

Note d'information au conseil de quartier de l'Aéroport

Titre du sommaire :	Règlement sur les appareils de chauffage à combustible solide, R.V.Q. 2954 – Demande d'information sur l'application réglementaire
Unité administrative :	Division prévention et contrôle environnemental
Date :	28 octobre 2021

Contexte

Le 14 septembre 2021, le conseil de quartier de l'Aéroport a demandé à la Ville de Québec ses intentions quant aux actions concrètes qui seront prises pour l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois (résolution CQA-21-CA-32).

Le conseil de quartier a également demandé que des actions soient entreprises avant le 15 novembre 2021, pour tenter d'améliorer la situation de la qualité de l'air du secteur Champigny avant que la période critique – de novembre à février – ne débute.

La présente note d'information vise à répondre au conseil de quartier de l'Aéroport.

Principaux enjeux / nouvelle réglementation

Le *Règlement sur les appareils de chauffage à combustible solide*, R.V.Q. 2954, adopté au printemps 2021, se décline en deux principaux volets :

○ Interdiction lors d'un avertissement de smog

Lorsqu'un avertissement est émis pour la région de Québec, il est dorénavant interdit d'utiliser tout appareil de chauffage à combustible solide, certifié ou non, incluant tous les types de poêles et foyers.

○ Appareils non certifiés

À compter du 1^{er} septembre 2026, il sera interdit d'utiliser un poêle, fournaise ou chaudière au bois à moins qu'il ne soit certifié CSA B415.1 ou EPA, en ce qui concerne le taux d'émission de particules émises dans l'atmosphère. Les foyers d'ambiance, les poêles aux granules et appareils de cuisson ne sont pas touchés par ce règlement.

Les détails sont disponibles sur le site de la Ville au www.ville.quebec.qc.ca/poele.

[Mesures mises en place et à venir en lien avec le nouveau règlement](#)

Programme de retrait ou remplacement des appareils non certifiés

Étant donné que l'interdiction des appareils non certifiés ne prendra effet que dans cinq ans, un programme de subvention a été mis en place afin d'inciter les citoyens à se conformer au nouveau règlement avant l'échéance.

Les détails sont disponibles au lien suivant : [Programme de subvention](#)

Ce programme est en œuvre depuis juillet 2021. En date de la mi-octobre 2021, près de 100 personnes ont déjà bénéficié de celui-ci.

Plan de communication

Un plan de communication sera déployé pour informer les citoyens du nouveau règlement et pour les inciter à remplacer leur appareil non certifié.

Voici les moyens de communication prévus pour 2021. Les dates indiquées peuvent varier légèrement :

- Publications Facebook Ville (octobre-novembre);
- Placement Facebook et Instagram (novembre);
- Publicité hebdomadaires imprimées (les 6 hebdomades locales) 1/3 page (début novembre);
- Bannière Web Le Soleil et Journal de Québec (3 semaines en novembre);
- Campagne radio WKND et BLVD : message de commandite météo (6 semaines en novembre et décembre);
- Infolettre municipale (novembre);
- Bulletin municipal (novembre);
- Site Internet Ville – bandeau carrousel page d'accueil (novembre).

Des actions d'information et sensibilisation seront également réalisées au début de l'année 2022, ainsi qu'à tous les automnes-hivers à venir.

Réponse aux plaintes et requêtes – avertissement de smog

Nous nous attendons à recevoir des appels lors de période d'avertissement de smog et nous avons prévu répondre à chacun d'eux.

Concernant les plaintes qui viseront une adresse spécifique : une intervention sera faite auprès du propriétaire de la résidence.

Concernant les plaintes qui ne viseront pas d'adresse spécifique : elles seront consignées et serviront à orienter nos communications et nos inspections (voir plus bas).

Note : les plaintes pour du brûlage de matériaux non permis (ex. bois traité, déchets, etc.) sont prises en charge depuis plusieurs années et continueront de l'être par le Service de protection contre l'incendie.

Projet pilote d'inspection lors des périodes d'avertissement de smog

Lorsqu'un avertissement de smog sera en vigueur, un inspecteur sillonnera les rues d'un quartier spécifique. Pour les maisons dont les cheminées fument, une intervention directe

sera faite auprès de l'occupant, et/ou un feuillet d'information sera laissé. Un registre des interventions sera tenu, de sorte que l'on pourra évaluer la rétention (ou non) de nos efforts de communication. Des sanctions pourraient être appliquées aux récidivistes.

Le premier quartier qui sera inspecté pour ce projet pilote est le secteur Champigny, dans le quartier de l'Aéroport. Ce secteur est connu pour ses épisodes de mauvaise qualité d'air en lien avec le chauffage au bois. D'autres secteurs s'ajouteront par la suite.